



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

31 COM

Distribution limitée

WHC-07/31.COM/INF.11D.1

Paris, 31 mai 2007

Original: anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-et-unième session

Christchurch, Nouvelle Zélande

23 juin-2 juillet 2007

Point 11D de l'ordre du jour provisoire: Réflexion sur la préparation du prochain cycle d'établissement de Rapports périodiques

INF.11D.1: Proposition d'un questionnaire révisé pour la soumission de Rapports périodiques (Section II)

RÉSUMÉ

Le présent document contient le questionnaire révisé pour la soumission de Rapports périodiques (Section II), élaboré par le Groupe de travail sur la simplification du Questionnaire pour la soumission de Rapports périodiques et l'établissement d'indicateurs, et doit être lu conjointement avec le document WHC-07/31.COM/11D.1



SECTION II

QUESTIONNAIRE POUR L'ETABLISSEMENT DE RAPPORTS PERIODIQUES

SUR L'APPLICATION DE

LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL

PROJET

ETAT PARTIE

NOM DU BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

Etablissement de rapports périodiques sur l'application de la *Convention du patrimoine mondial*

Conformément aux Orientations (paragraphe 199 – 202), « Les États parties sont invités à présenter à la Conférence générale de l'UNESCO, par l'intermédiaire du Comité du patrimoine mondial, des rapports périodiques sur les dispositions législatives et règlements administratifs et les autres mesures qu'ils auront adoptées pour l'application de la *Convention*, incluant l'état de conservation des biens du patrimoine mondial situés sur leur territoire.

Les États parties peuvent demander l'avis autorisé des Organisations consultatives et du Secrétariat qui peuvent aussi (avec l'accord des États parties concernés) rechercher d'autres avis spécialisés.

Les rapports périodiques sont destinés à atteindre quatre objectifs principaux :

- a) fournir une estimation de l'application de la *Convention du patrimoine mondial* par l'État partie ;
- b) fournir une estimation du maintien au cours du temps de la valeur universelle exceptionnelle des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ;
- c) fournir des informations à jour sur les biens du patrimoine mondial afin d'enregistrer les changements des conditions et de l'état de conservation des biens ;
- d) fournir un mécanisme pour la coopération régionale et l'échange d'informations et d'expériences entre les États parties concernant la mise en œuvre de la *Convention* et la conservation du patrimoine mondial.

La soumission de rapports périodiques est importante pour optimiser la conservation à long terme des biens inscrits ainsi que pour renforcer la crédibilité de la mise en œuvre de la *Convention*.

Obligations d'ordre général

- De nombreuses décisions du Comité [Décisions : 25 COM VII.25-27 adoptée lors de sa 25e session (Helsinki, 2001), 7 EXT.COM 5 et 7 EXT.COM 5A.1 adoptées lors de sa 7e session extraordinaire (UNESCO, 2004), ainsi que 29 COM 11.A adoptée lors de sa 29e session (Durban, 2005)] ont fixé les principes pour l'établissement des rapports périodiques, entre autres une approche régionale, participative et tournée vers le futur
- Les informations doivent être aussi précises et spécifiques que possible. Elles doivent être chiffrées dans la mesure du possible et faire état de toutes les sources.
- Les informations doivent être concises. Il faut éviter en particulier les longs exposés historiques sur les biens et sur les événements qui s'y sont produits, surtout quand on peut les trouver dans des publications facilement disponibles.
- Les expressions d'opinions doivent être confirmées par des références à l'autorité dont elles émanent ainsi qu'aux faits vérifiables sur lesquels elles s'appuient.

TABLE DES MATIERES

		PARAGRAPHE(S) CONCERNE(S) DES ORIENTATIONS	PARAGRAPHE(S) DU FORMAT POUR LA PROPOSITION D'INSCRIPTION DE BIENS (ANNEXE 5 AUX ORIENTATIONS)
1. Données du patrimoine mondial			
1.1	Etat partie		1.a
1.2	Région du patrimoine mondial		
1.3	Nom du bien du patrimoine mondial		1.c
1.4	Type de bien		
1.5	Numéro d'identification		
1.6	Année(s) d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial	136, 166	
1.7	Année(s) d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril	177-198	
1.8	Critères d'inscription		3.a
1.9	Extension du bien	134-136, 139	
1.10	Présence de composantes en série	137-139	1.e, 1.f
1.11	Année(s) de précédent(s) cycle(s) d'établissement de rapports périodiques	203	
1.12	Entités impliquées dans la préparation de cette section du Rapport périodique		
1.13	Institution gouvernementale responsable du bien		8.a
1.14	Gestionnaire / coordonateur du site, Institution / agence locale		8.b
1.15	Adresse Internet du bien (le cas échéant)		8.d
1.16	Informations géographiques		1.b
1.17	Liens vers d'autres classements/Conventions internationaux		
2. Déclaration de valeur universelle exceptionnelle, authenticité et intégrité			
2.1	Valeur universelle exceptionnelle	49-53, 155	3.b, 3.c
2.2	Authenticité et intégrité	79-86, 87-95	3.d
3. Facteurs affectant le bien			4.b
4. Protection, gestion et suivi du bien			
4.1	Limites et zones tampons	99-107, 137-139	1.d – 1.f
4.2	Mesures de protection	98	5.b, 5.c
4.3	Système de gestion / Plan de gestion	108-118	5.e
4.4	Ressources financières et humaines		5.f ,5.j
4.5	Etudes scientifiques / Projets de recherche	215	
4.6	Education, information et sensibilisation	217-222, 268-274	5.i
4.7	Gestion des visiteurs		5.h
4.8	Suivi	169-176	6.a – 6.c
5. Résumé et Conclusions			
5.1	Tableau récapitulatif 1 - Facteurs affectant le bien		
5.2	Tableau récapitulatif 2 – Besoins de la gestion		
5.3	Conclusions finales sur l'état de conservation du bien		
6. Statut de patrimoine mondial et Conclusions de l'exercice d'établissement de Rapports périodiques			
6.1	Statut de patrimoine mondial		
6.2	Evaluation de l'exercice d'établissement de Rapports périodiques		

1. Données du patrimoine mondial

- * Tous ces champs seront pré-remplis par le Centre du patrimoine mondial s'il dispose des données.
- Noter que les cases « Commentaires » disposeront d'un nombre de caractères limité.
- Dans les tableaux suivants, **A NOTER** signifie que cette mise à jour devra être soumise pour examen par le Comité du patrimoine mondial. Un clic sur **A NOTER** donne accès au tableau indiquant les procédures et dates limites à respecter.
- Une case ombrée signifie qu'aucune confirmation/mise à jour n'est exigée de l'État partie ou que la mise à jour devra être soumise pour examen par le Comité du patrimoine mondial.

N°	QUESTION	REPONSE		SOURCE	CONFIRMEZ-VOUS CETTE INFORMATION?		COMMENTAIRES
					OUI / NON	SI NON, VEUILLEZ CORRIGER	
1.1	Etat partie	*		*			
1.2	Région du patrimoine mondial	Afrique	*	*			
		Etats arabes	*				
		Asie et Pacifique	*				
		Europe et Amérique du Nord	*				
		Amérique latine et Caraïbes	*				
1.3	Nom du bien du patrimoine mondial	A NOTER		*			
1.4	Type de bien	Culturel	*	*			
		Paysage culturel	*				
		Naturel	*				
		Mixte	*				
1.5	Numéro d'identification	*		*			
1.6	Année(s) d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial	*		*			
1.7	Année(s) d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril	Année d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril	*	*			
		Année de retrait de la Liste du patrimoine mondial en péril	*				
1.8	Critères d'inscription	Actuels	* A NOTER	*			
		A l'origine	* A NOTER				
1.9	Extension du bien	Entièrement situé dans le territoire de l'Etat partie	*	*			
		Transfrontalier	*				
1.10	Présence de composantes en série	Néant	*				
		En série, national	*				
		En série, transnational	*				
1.11	Année(s) de précédent(s) cycle(s) d'établissement de rapports périodiques	*		*			
1.12	Entités impliquées dans la préparation de cette section du Rapport périodique (cocher autant de cases qu'il convient)	Institution gouvernementale responsable du bien					
		Gestionnaire / coordonateur du site					
		Personnel du bien du					

N°	QUESTION	REPONSE	SOURCE	CONFIRMEZ-VOUS CETTE INFORMATION? OUI SI NON, / VEUILLEZ NON CORRIGER		COMMENTAIRES
		patrimoine mondial				
		Personnel d'une autre agence du bien du patrimoine mondial				
		Organisation non gouvernementale				
		Communauté locale				
		Bailleurs de fonds				
		Experts extérieurs				
		Autres				
1.13	Institution gouvernementale responsable du bien					
1.13.a	Organisation	*	*			
1.13.b	Adresse Internet	*	*			
1.13.c	Personne responsable	*	*			
1.13.d	Titre	*	*			
1.13.e	Adresse	*	*			
1.13.f	Téléphone	*	*			
1.13.g	Fax	*	*			
1.13.h	Courriel	*	*			
1.14	Gestionnaire / coordonateur du site, Institution / agence locale					
1.14.a	Organisation	*	*			
1.14.b	Adresse Internet	*	*			
1.14.c	Personne responsable	*	*			
1.14.d	Titre	*	*			
1.14.e	Adresse	*	*			
1.14.f	Téléphone	*	*			
1.14.g	Fax	*	*			
1.14.h	Courriel	*	*			
1.15	Adresse Internet du bien (le cas échéant)	*	*			
1.16	Informations géographiques					
1.16.a	Province(s)	*				
1.16.b	Région(s)	*				
1.16.c	Etat (pour un pays fédéral)	*				
1.17	Liens vers d'autres classements/Conventions internationaux	*				

2. DÉCLARATION DE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

2.1 Valeur universelle exceptionnelle

N.	QUESTION	REPONSE	SOURCE	CONFIRMEZ-VOUS CETTE INFORMATION? OUI / NON	SI NON, VEUILLEZ CORRIGER	COMMENTAIRES
2.1.1	Déclaration de valeur universelle exceptionnelle	* À NOTER Si cette information n'a pas été fournie, il apparaîtra la mention « <i>Veillez présenter un projet de déclaration pour examen par le Comité du patrimoine mondial</i> »				
2.1.2	Critères et attributs physiques qui expriment la valeur universelle exceptionnelle	* Critères * Attributs physiques				

2.1.3	La Déclaration de valeur universelle exceptionnelle reflète-t-elle comme il convient les critères et les valeurs justifiant l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial ?	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
2.1.3.a (Si ce n'est pas le cas) Veuillez préciser en détail pourquoi il faudrait réviser la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle, et veuillez soumettre un projet de révision pour examen par le Comité du patrimoine mondial.						

2.2 Authenticité et intégrité

N.	QUESTION	REPONSE	SOURCE	CONFIRMEZ-VOUS CETTE INFORMATION? OUI / NON	SI NON, VEUILLEZ CORRIGER	COMMENTAIRES
2.2.1	Condition d'authenticité (non applicable aux sites inscrits uniquement sur la base des critères allant de vii à x)	* À NOTER Si cette information n'a pas été fournie, il apparaîtra la mention « <i>Veillez présenter un projet de déclaration pour examen par le Comité du patrimoine mondial</i> »				
2.2.2	Condition d'intégrité	* À NOTER Si cette information n'a pas été fournie, il apparaîtra la mention « <i>Veillez présenter un projet de déclaration pour examen par le Comité du patrimoine mondial</i> »				

2.2.3	Les conditions d'authenticité permettent-elles de maintenir comme il convient la valeur universelle exceptionnelle qui a justifié l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial? (non applicable aux sites inscrits uniquement sur la base des critères allant de vii à x)	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>
2.2.3.a (Si ce n'est pas le cas) Veuillez préciser en détail pourquoi il faudrait réviser la déclaration d'authenticité, et présenter un projet de révision pour examen par le Comité du patrimoine mondial.						

2.2.4 Les conditions d'intégrité assurent-elles comme il convient la durabilité de la valeur universelle exceptionnelle qui a justifié l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial?		Oui		Non
2.2.4.a (Si ce n'est pas le cas) Veuillez préciser en détail pourquoi il faudrait réviser la déclaration d'intégrité, et présenter un projet de révision pour examen par le Comité du patrimoine mondial.				
2.2.5 Quel est l'état actuel d'authenticité du bien du patrimoine mondial? (non applicable aux sites inscrits uniquement sur la base des critères allant de vii à x)	Cocher une seule case			
	Les valeurs culturelles qui reflètent les critères d'inscription se dégradent sérieusement et ont eu un impact sur l'authenticité du bien du patrimoine mondial.			
	Les valeurs culturelles qui reflètent les critères d'inscription se dégradent et ont eu un impact sur l'authenticité du bien du patrimoine mondial.			
	Les valeurs culturelles qui reflètent les critères d'inscription se dégradent partiellement, mais l'authenticité du bien du patrimoine mondial n'a pas subi d'impact notable.			
Les valeurs culturelles qui reflètent les critères d'inscription et l'authenticité du bien du patrimoine mondial sont intactes pour l'essentiel.				
2.2.6 Quel est l'état actuel d'intégrité du bien du patrimoine mondial?	Cocher une seule case			
	Les valeurs culturelles et/ou naturelles qui reflètent les critères d'inscription se dégradent sérieusement et ont eu un impact sur l'intégrité du bien du patrimoine mondial.			
	Les valeurs culturelles et/ou naturelles qui reflètent les critères d'inscription se dégradent et ont eu un impact sur l'intégrité du bien du patrimoine mondial.			
	Les valeurs culturelles et/ou naturelles qui reflètent les critères d'inscription se dégradent partiellement, mais l'intégrité du bien du patrimoine mondial n'a pas subi d'impact notable.			
Les valeurs culturelles et/ou naturelles qui reflètent les critères d'inscription et l'intégrité du bien du patrimoine mondial sont intactes pour l'essentiel.				
2.2.7 Quel est l'état actuel des autres valeurs du bien?	Cocher une seule case			
	D'autres importantes valeurs culturelles et/ou naturelles se dégradent sérieusement et ont eu un impact sur l'état de conservation du bien du patrimoine mondial.			
	D'autres importantes valeurs culturelles et/ou naturelles se dégradent et ont eu un impact sur l'état de conservation du bien du patrimoine mondial.			
	D'autres importantes valeurs culturelles et/ou naturelles se dégradent partiellement, mais l'état de conservation du bien du patrimoine mondial n'a pas subi d'impact notable.			
D'autres importantes valeurs culturelles et/ou naturelles et l'état de conservation du bien du patrimoine mondial sont intactes pour l'essentiel.				
2.2.8 Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les déclarations de valeur universelle exceptionnelle, d'intégrité et d'authenticité				

3. FACTEURS AFFECTANT LE BIEN

Cette partie du Rapport périodique est conçue pour déterminer une liste de facteurs affectant, ou qui pourraient affecter le bien du patrimoine mondial:

- certains facteurs auront un impact négatif sur le bien, tandis que d'autres l'affecteront positivement;
- certains facteurs se produiront à l'intérieur du bien, tandis que d'autres se produiront à l'extérieur, mais auront quand même un impact sur le bien (certains facteurs pourraient avoir lieu aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du bien);
- certains facteurs seront effectivement en train d'affecter le bien, tandis que d'autres seront considérés comme ayant un potentiel d'affecter le bien.

Afin de déterminer la liste des facteurs d'une manière standardisée, un Etat partie/gestionnaire d'un site sera invité à utiliser le processus systématique suivant:

1. Accéder à la liste standardisée des facteurs (l' 'Instrument d'évaluation des Facteurs') à http://www.xyz.factor_assessment¹; l'instrument est conçu afin d'aider les gestionnaires des sites à entreprendre une évaluation systématique des facteurs, avec des niveaux d'évaluation primaire, secondaire et tertiaire. Par exemple:

<u>Primaire</u>	<u>Secondaire</u>	<u>Tertiaire</u>
Infrastructure des transports	Transports terrestres	ex. routes, parkings

2. Parfois, les facteurs de niveau secondaire seront opportuns; toutefois, quand le facteur de niveau secondaire n'est pas assez spécifique (c.à.d. la pêche), les facteurs de niveau tertiaire seront également fournis (c.à.d. pêche au chalut, pêche à la ligne, pêche au filet, etc.)
3. Si un facteur ne concerne pas le bien au niveau primaire, il n'est pas nécessaire d'aborder ultérieurement les niveaux suivants; toutefois, s'il affecte significativement le bien, les gestionnaires pourront indiquer au niveau secondaire ou tertiaire s'il a lieu à l'intérieur ou à l'extérieur du bien et si son impact est positif ou négatif. Les résultats de cette évaluation seront enregistrés en cliquant sur la colonne appropriée dans le tableau suivant.

FACTEURS	A L'INTERIEUR du bien du patrimoine mondial					A L'EXTERIEUR du bien du patrimoine mondial				
	Actuels	Potentiels	Sans objet pour le bien	Impact négatif	Impact positif	Actuels	Potentiels	Sans objet pour le bien	Impact négatif	Impact positif

4. Tous les facteurs qui ont été cliqués en tant que facteurs attenants au bien du patrimoine mondial seront automatiquement « exportés » (c'est-à-dire copiés) dans un deuxième tableau dans le Rapport périodique (voir ci-dessous).
5. Afin de déterminer quels sont les facteurs les plus importants pour chaque bien, et de produire un tableau récapitulatif des mesures de gestion (actuelles et/ou proposées) pour adresser les menaces clé, un deuxième processus d'évaluation devra être entamé.
6. Tout facteur qui aurait été indiqué comme ayant un impact négatif sur le bien du patrimoine mondial sera automatiquement « exporté » (c'est-à-dire copié) dans la colonne à gauche des tableaux:

LISTE DE FACTEURS ayant un effet NÉGATIF sur le bien du patrimoine mondial concerné (importés de la liste des facteurs)	ÉCHELLE SPATIALE	ÉCHELLE TEMPORELLE	IMPACT SUR LES ATTRIBUTS qui expriment la valeur universelle exceptionnelle (Lien au paragraphe 2.1.2)	CAPACITÉ DE RÉACTION DE LA GESTION	RESULTAT COMBINÉ
<i>Le 1er facteur négatif que vous avez inscrit apparaîtra ici ...</i>	<i>Vous devrez évaluer chaque facteur négatif sur une échelle de 1 à 4</i>	<i>Vous devrez évaluer chaque facteur négatif sur une échelle de 1 à 4</i>	<i>Vous devrez évaluer chaque facteur négatif sur une échelle de 1 à 4</i>	<i>Vous devrez évaluer chaque facteur négatif sur une échelle de 1 à 4</i>	<i>Déterminé automatiquement sur la base des résultats indiqués dans les colonnes 2-5</i>
<i>Le 2e facteur négatif que vous avez inscrit apparaîtra ici ...</i>	1. Moins de 10% 2. 11 – 50% 3. 51 – 90% 4. 90 + %	1. phénomène unique/rare 2. intermittent/ sporadique 3. fréquent 4. en cours	1. Insignifiant 2. Mineur 3. Significatif 4. Catastrophique	1. Capacité haute 2. Capacité moyenne 3. Capacité faible 4. Aucune capacité/ aucune ressource	
<i>Le 3e facteur négatif que vous avez inscrit apparaîtra ici ...</i>					

¹ Ce 'Tableau de l'évaluation des facteurs' est basé sur le Partenariat de l'UICN pour les mesures de conservation (CMP) « Projet de classification des menaces directes » (voir le site Internet de l'UICN/CMP) avec d'importants apports de l'ICCROM, de l'ICOMOS et d'autres sources ; il a été réalisé par le Groupe de travail du patrimoine mondial sur la soumission de rapports périodiques et l'établissement d'indicateurs.

7. Les gestionnaires des sites/Etats parties devront à ce moment évaluer tout facteur négatif ayant un impact sur le bien du patrimoine mondial selon les quatre catégories montrées ci-dessus (c'est-à-dire *échelle spatiale, échelle temporelle, etc.*), chacun sur une échelle de 1 à 4.
8. Les 'résultats' combinés pour chaque facteur négatif détermineront donc automatiquement une liste relative de tous les facteurs ayant un impact négatif sur le bien du patrimoine mondial concerné et les six facteurs ayant les résultats les plus élevés seront 'exportés' (c'est-à-dire copiés) dans le Tableau récapitulatif 5.1 (voir Section 5), avec tout facteur positif qui aura été indiqué à l'intérieur du bien du patrimoine mondial.
9. Ce processus déterminera d'une façon systématique les facteurs clés et permettra aux gestionnaires des sites ainsi qu'aux Etats parties de présenter les mesures de gestion pour y répondre.
10. Cette méthodologie aidera également le Centre du patrimoine mondial et le Comité du patrimoine mondial à comprendre les tendances régionales et globales.

4. PROTECTION, GESTION ET SUIVI DU BIEN

4.1 Limites et zone tampon

N.	QUESTION	REPONSE	SOURCE	CONFIRMEZ-VOUS CETTE INFORMATION?		COMMENTAIRES
				OUI / NON	SI NON, VEUILLEZ CORRIGER	
4.1.1	Surface du bien et de la zone tampon en hectares					
4.1.1.a	Surface du bien inscrit	* <u>À NOTER</u> Si cette information n'a pas été fournie, il apparaîtra la mention « <i>Veillez présenter un projet de déclaration pour examen par le Comité du patrimoine mondial</i> »	*			
4.1.1.b	Surface de la zone tampon (si applicable)	*	*			
4.1.1.c	Total	* <u>À NOTER</u>	*			
4.1.2	Bien en série (si c'est le cas, le tableau des inscriptions en série apparaîtra)					
4.1.3	Coordonnées du point central	*				
4.1.4	Description textuelle des limites	* <u>À NOTER</u>				
4.1.5	Carte(s)	* <u>À NOTER</u> Cette carte présente les limites du bien du patrimoine mondial -- Si cette information n'a pas été fournie, il apparaîtra la mention « <i>Veillez présenter cette information pour examen par le Comité du patrimoine mondial</i> »				

4.1.6	S'il n'existe pas actuellement de zone tampon, faut-il en créer une d'un commun accord?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.1.6.a	(Si ce n'est pas le cas) Veuillez décrire pourquoi une zone tampon n'est pas nécessaire.	
4.1.6.b	(Si c'est le cas) Veuillez décrire en détail le processus prévu pour convenir d'une zone tampon.	
4.1.7	Les limites du bien du patrimoine mondial permettent-elles de maintenir comme il convient la valeur universelle exceptionnelle du bien?	Cocher une seule case
	Des insuffisances dans les limites rendent difficile le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien	
	Les limites du bien du patrimoine mondial ne compromettent pas le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien, mais pourraient être améliorées	
	Les limites du bien du patrimoine mondial permettent de maintenir comme il convient la valeur universelle exceptionnelle du bien	

4.1.8	Les zones tampons du bien du patrimoine mondial permettent-elles de maintenir comme il convient la valeur universelle exceptionnelle du bien?	Cocher une seule case		
		Les zones tampons du bien du patrimoine mondial présentent des insuffisances qui rendent difficile le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien		
		Les zones tampons du bien du patrimoine mondial ne compromettent pas le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien, mais pourraient être améliorées		
4.1.9	Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles connues?	Cocher une seule case		
		Les limites du bien du patrimoine mondial ne sont pas connues par l'autorité de gestion ou les résidents locaux/utilisateurs des terres aux alentours		
		Les limites du bien du patrimoine mondial sont connues par l'autorité de gestion mais ne sont pas connues par les résidents locaux/utilisateurs des terres aux alentours		
4.1.10	Les zones tampons du bien du patrimoine mondial sont-elles connues?	Cocher une seule case		
		Les zones tampons du bien du patrimoine mondial ne sont pas connues par l'autorité de gestion ou les résidents locaux/utilisateurs des terres aux alentours		
		Les zones tampons du bien du patrimoine mondial sont connues par l'autorité de gestion mais ne sont pas connues par les résidents locaux/utilisateurs des terres aux alentours		
4.1.11	Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les limites et les zones tampons du bien du patrimoine mondial			

4.2 Mesures de protection

N.	QUESTION	REPOSE	SOURCE	CONFIRMEZ-VOUS CETTE INFORMATION?		COMMENTAIRES
				OUI / NON	SI NON, VEUILLEZ CORRIGER	
4.2.1	Classement de protection (législatif, réglementaire, contractuel, de planification, institutionnel et/ ou traditionnel)	* Si cette information n'est pas disponible, il apparaîtra la mention « <i>Veillez soumettre cette information au Centre du patrimoine mondial</i> »	*			

4.2.2	Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et la réglementation) sont-elles appropriées pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle et les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité du bien?	Cocher une seule case	
		Les mesures de protection destinées à maintenir la valeur universelle exceptionnelle et l'état d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial sont inadaptées	
		Il existe des mesures de protection adaptées destinées à maintenir la valeur universelle exceptionnelle et l'état d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial mais il y a certains défauts dans leur mise en œuvre	
4.2.3	Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et la réglementation) sont-elles adaptées dans la zone tampon pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien?	Cocher une seule case	
		Les mesures de protection destinées à maintenir la valeur universelle exceptionnelle et l'état d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial sont inadaptées	
		Il existe des mesures de protection adaptées destinées à maintenir la valeur universelle exceptionnelle et l'état d'authenticité et/ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial mais il y a certains défauts dans leur mise en œuvre	
4.2.4	Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et la réglementation) sont-elles adaptées dans la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien?	Cocher une seule case	
		Il n'existe pas de mesures de protection destinées à contrôler l'utilisation des lieux et les activités dans la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon	
		Les mesures de protection dans la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon sont inadaptées au maintien de la valeur universelle exceptionnelle et l'état d'authenticité et/ou d'intégrité du bien	
		Il existe des mesures de protection adaptées dans la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon, mais certaines failles dans leur mise en œuvre compromettent le maintien de la valeur universelle exceptionnelle et l'état d'authenticité et/ou d'intégrité du bien	
4.2.5	Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et la réglementation) peuvent-elles être appliquées?	Cocher une seule case	
		On ne dispose pas des capacités/ressources appropriées pour faire appliquer les mesures législatives et réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial	
		Il existe des failles importantes en ce qui concerne les compétences et les ressources pour faire appliquer les mesures législatives et réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial	

	On dispose de capacités/ressources acceptables pour faire appliquer les mesures législatives et réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial mais certaines insuffisances subsistent.	
	On dispose d'excellentes capacités/ressources pour faire appliquer les mesures législatives et réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial.	
4.2.6	Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les mesures de protection	

4.3 Système de gestion / Plan de gestion

N.	QUESTION	REPOSE	SOURCE	CONFIRMEZ-VOUS CETTE INFORMATION?		COMMENTAIRES	
				OUI / NON	SI NON, VEUILLEZ CORRIGER		
4.3.1	Système(s) de gestion	* Si l'information n'est pas disponible et le paragraphe 4.3.2 ne s'applique pas, il apparaîtra la mention « Veuillez soumettre cette information au Centre du patrimoine mondial »	*				
4.3.2	Documents pour la gestion	Nom du document	Disponible auprès du Centre du patrimoine mondial	En vigueur	En cours d'approbation	En cours de révision	
		*	*	*	*	*	

4.3.3	Existe-t-il de nombreux niveaux d'administration impliqués dans la gestion du bien du patrimoine mondial (c.à.d. municipal, provincial, fédéral)?	Cocher une seule case	
		Il existe plusieurs entités ou niveaux administratifs impliqués dans la gestion, mais il y a peu ou pas de coordination entre eux pour gérer les différents aspects du bien	
		Il y a une coordination entre les entités ou niveaux administratifs impliqués dans la gestion du bien	
		Il y a une coordination entre les entités ou niveaux administratifs impliqués dans la gestion du bien, mais elle pourrait être améliorée	
4.3.4	Le système/plan de gestion est-il adapté pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien?	Cocher une seule case	
		On ne dispose pas actuellement de système/plan de gestion pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien	
		Le système/plan de gestion n'est pas adapté pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien	
		Le système/plan de gestion n'est que partiellement adapté pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien	
		Le système/plan de gestion est tout à fait adapté pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien	

4.3.5	Le système de gestion est-il mis en œuvre?	Cocher une seule case	
		<input type="checkbox"/>	Il n'existe aucun système de gestion
		<input type="checkbox"/>	Le système de gestion n'est pas appliqué
		<input type="checkbox"/>	Le système de gestion n'est que partiellement appliqué
<input type="checkbox"/>	Le système de gestion est totalement appliqué et contrôlé	<input type="checkbox"/>	
4.3.6	Le plan de gestion est-il mis en œuvre?	Cocher une seule case	
		<input type="checkbox"/>	Il n'existe pas actuellement de plan de gestion bien que ce besoin ait été constaté
		<input type="checkbox"/>	Il existe un plan de gestion mais seulement un petit nombre d'activités sont mises en œuvre séparément
		<input type="checkbox"/>	Il existe un plan de gestion et la plupart des activités sont mises en œuvre
<input type="checkbox"/>	Il existe un plan de gestion et la plupart ou la totalité des activités sont mises en œuvre et contrôlées	<input type="checkbox"/>	
4.3.7	Existe-t-il un plan de travail / plan d'action annuel et est-il mis en œuvre?	Cocher une seule case	
		<input type="checkbox"/>	Il n'existe pas de plan de travail / plan d'action annuel bien que ce besoin ait été constaté
		<input type="checkbox"/>	Il existe un plan de travail / plan d'action annuel mais seulement un petit nombre d'activités sont mises en œuvre
		<input type="checkbox"/>	Il existe un plan de travail / plan d'action annuel et la plupart des activités sont mises en œuvre
<input type="checkbox"/>	Il existe un plan de travail / plan d'action annuel et la plupart ou la totalité des activités sont mises en œuvre et contrôlées	<input type="checkbox"/>	
4.3.8	Veuillez noter la coopération/relation entre les entités suivantes et les gestionnaires/personnel du patrimoine mondial	<input type="checkbox"/>	Communautés/résidents locaux
		<input type="checkbox"/>	Autorités locales
		<input type="checkbox"/>	Groupes autochtones
		<input type="checkbox"/>	Propriétaires fonciers
		<input type="checkbox"/>	Visiteurs
		<input type="checkbox"/>	Organisateurs de voyages
		<input type="checkbox"/>	Industrie
<u>Echelle de 1 à 5:</u> <i>Excellente (5)</i> <i>Moyenne (4)</i> <i>Faible (3)</i> <i>Aucune (2)</i> <i>Sans objet (1)</i>			
4.3.9	Le cas échéant, les communautés locales qui résident dans le périmètre du bien du patrimoine mondial ou aux alentours et/ou dans la zone	Cocher une seule case	
		<input type="checkbox"/>	Aucune communauté locale ne réside dans le périmètre du bien du patrimoine mondial ou aux alentours ni dans la zone tampon
<input type="checkbox"/>	Les communautés locales n'ont pas de rôle actif dans les décisions concernant la gestion	<input type="checkbox"/>	

tampon ont-elles un rôle actif dans les décisions de gestion qui maintiennent la valeur universelle exceptionnelle?	Les communautés locales ont un certain rôle dans les débats concernant la gestion, mais pas de rôle direct dans la gestion		
	Les communautés locales contribuent directement à certaines décisions concernant la gestion		
	Les communautés locales participent directement à toutes les décisions pertinentes concernant la gestion, par exemple la cogestion		
4.3.10 Le cas échéant, les populations autochtones et traditionnelles qui résident dans le périmètre du bien du patrimoine mondial et/ou dans sa zone tampon ou qui l'utilisent régulièrement contribuent-elles aux décisions de gestion qui maintiennent la valeur universelle exceptionnelle?	Cocher une seule case		
	Aucune population autochtone ni traditionnelle ne réside ni n'utilise régulièrement le bien du patrimoine mondial ni sa zone tampon		
	Les populations autochtones et traditionnelles ne contribuent pas aux décisions concernant la gestion		
	Les populations autochtones et traditionnelles contribuent d'une certaine manière aux discussions concernant la gestion, mais n'ont pas de rôle direct		
	Les populations autochtones et traditionnelles contribuent directement à certaines décisions concernant la gestion, mais leur participation active pourrait être améliorée		
	Les populations autochtones et traditionnelles participent directement à toutes les décisions pertinentes concernant la gestion, comme par exemple la cogestion		
4.3.11 A-t-on une coopération avec le secteur industriel (dans le domaine du tourisme, de l'exploitation forestière, de l'exploitation minière, de l'agriculture, etc.) concernant la gestion du bien du patrimoine mondial, de la zone tampon et/ou de la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon?	Cocher une seule case		
	Il n'y a pas de contacts avec le secteur industriel concernant la gestion du bien du patrimoine mondial, de sa zone tampon et/ou de la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon		
	Il y a des contacts, mais peu ou pas de coopération avec le secteur industriel concernant la gestion du bien du patrimoine mondial, de sa zone tampon et/ou de la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon		
	Il y a des contacts, mais seulement une coopération limitée avec le secteur industriel concernant la gestion du bien du patrimoine mondial, de sa zone tampon et/ou de la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon		
4.3.12 Commentaires, conclusions et recommandations concernant le système/plan de gestion			
4.3.13 Veuillez signaler tous les changements notables en matière de statut légal et/ou mesures contractuelles/traditionnelles de protection et dispositions de gestion concernant le bien du patrimoine mondial depuis son inscription ou depuis le dernier Rapport périodique	Pas de changement notable		
	Texte (400 caractères au maximum)		

4.4 Ressources financières et humaines

Ressources financières				
4.4.1	Coûts opérationnels annuels moyens basés sur la moyenne des cinq dernières années (ne fournissez pas les données monétaires, mais le pourcentage relatif aux sources de financement)	Financement multilatéral (FEM, Banque mondiale, etc.)		%
		Dons internationaux (fondations, ONG, etc.)		%
		Gouvernemental	Fédéral	%
			Etat central	%
			Local	%
		Dons nationaux (ONG, fondations, etc.)		%
		Frais des visiteurs (c.à.d. droits d'entrée, parking, droits de camping, etc.)		%
		Contribution financière des opérateurs commerciaux (c.à.d. permis pour filmer, concessions, etc.)		%
Autres subventions		%		
4.4.2	Assistance internationale reçue du Fonds du patrimoine mondial	Montant de l'assistance	Année	
		* \$ *		

4.4.3	Le budget actuel est-il suffisant pour gérer efficacement le bien du patrimoine mondial?	Cocher une seule case		
		Il n'y a pas de budget pour gérer comme il convient le bien du patrimoine mondial, malgré le fait que l'on connaisse les besoins		
		Le budget dont on dispose est insuffisant pour les besoins essentiels de la gestion et freine sérieusement la capacité de gestion		
		Le budget dont on dispose est acceptable, mais pourrait être augmenté ultérieurement afin de répondre entièrement aux besoins de la gestion		
	Le budget dont on dispose est suffisant mais un financement supplémentaire permettrait de mener une gestion plus efficace au niveau des meilleurs pratiques internationaux			
4.4.4	Les sources actuelles de financement sont-elles assurées et ont-elles des chances de le rester ?	Cocher une seule case		
		Les sources actuelles de financement ne sont pas assurées		
		Les sources actuelles de financement sont assurées à moyen terme		
4.4.5	A-t-on des plans pour mettre en place un financement assuré à long terme pour la protection du bien du patrimoine mondial ?	Cocher une seule case		
		Il n'est pas prévu d'assurer un financement à long terme		
		Des projets sont en cours pour assurer un financement à long terme des dépenses de base et stratégies de protection		
4.4.6	Le bien du patrimoine mondial fournit-il des avantages économiques aux communautés locales (par ex. des revenus ou des emplois)?	Cocher une seule case		
		Le bien du patrimoine mondial ne fournit pas d'avantages économiques aux communautés locales		
		On reconnaît un potentiel d'avantages économiques et l'on fait des plans pour les concrétiser		
		Il existe certains avantages économiques pour les communautés locales		

	Les activités dans le périmètre du bien du patrimoine mondial et aux alentours génèrent d'importants avantages économiques pour les communautés locales	
4.4.7	Les ressources disponibles telles que l'équipement, les installations et l'infrastructure sont-elles suffisantes pour répondre aux besoins de la gestion?	Cocher une seule case
	Il y a peu ou pas d'équipement et d'installations malgré un besoin constaté	
	Il y a un peu d'équipement et quelques installations mais tout cela est insuffisant	
	Il y a certains équipements et installations appropriées, mais des carences concernant au moins un domaine clé limitent la gestion du bien du patrimoine mondial	
	Il y a suffisamment d'équipement et d'installations	
4.4.8	Les ressources telles que l'équipement, les installations et l'infrastructure sont-elles bien entretenues?	Cocher une seule case
	L'équipement et les installations dont on dispose sont peu ou pas entretenus	
	On procède ponctuellement à un peu d'entretien de l'équipement et des installations	
	On procède à un entretien essentiel de l'équipement et des installations	
	L'équipement et les installations sont bien entretenus	
4.4.9	Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les finances et l'infrastructure	

Ressources humaines					
4.4.10	Combien de personnes participent à la gestion du bien du patrimoine mondial? (% du total)	A plein temps		A temps partiel	
		Permanententes		Saisonnnières	
		Payées		Bénévoles	
4.4.11	Les ressources humaines dont on dispose sont-elles appropriées pour gérer le bien du patrimoine mondial?	Cocher une seule case			
	On ne dispose pas de ressources humaines pour gérer le bien malgré un besoin constaté				
	Les ressources humaines sont inadaptées aux besoins de la gestion				
	Il existe une variété de ressources humaines pour la gestion du bien du patrimoine mondial, mais au dessous du niveau optimal				
	Les ressources humaines sont adaptées aux besoins de la gestion				
4.4.12	Pour la gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez noter la disponibilité de personnel professionnel dans les disciplines suivantes <i>Echelle de 0 à 3:</i> <i>Bonne (3)</i> <i>Moyenne (2)</i> <i>Mauvaise (1)</i> <i>Sans objet (0)</i>	<input type="checkbox"/>	Conservation	<input type="checkbox"/>	Administration
		<input type="checkbox"/>	Promotion	<input type="checkbox"/>	Interprétation

<p><i>Par exemple, si vous disposez d'un nombre suffisant de collaborateurs professionnels pour l'éducation, veuillez simplement inscrire un « 3 » dans la case « Éducation ».</i></p> <p><i>Par exemple, si vous n'avez pas d'installations pour l'interprétation sur le site, inscrivez un « 0 » dans la case « Interprétation ».</i></p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Education Gestion des visiteurs Extension des services communautaires Tourisme Recherche et suivi Préparation aux désastres Contrôle (gardiens, police)
<p>4.4.13 Pour la gestion du bien du patrimoine mondial, veuillez noter la disponibilité de formations dans les disciplines énumérées :</p> <p><i>Veuillez classer de haut en bas: 1 = priorité pour la formation la plus élevée 11 = priorité pour la formation la moins élevée</i></p> <p><i>(Si d'autres importantes priorités pour la formation existent, veuillez vous assurer qu'elles soient mentionnées dans le paragraphe 4.4.15)</i></p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Conservation/Protection Administration Promotion Interprétation Éducation Gestion des visiteurs Extension des services communautaires Tourisme Recherche et suivi Préparation aux désastres Contrôle (gardiens, police)
<p>4.4.14 La gestion et les programmes de conservation dans le périmètre du bien du patrimoine mondial aident-ils à développer le savoir-faire local?</p>	Cocher une seule case	
	Aucun plan ou programme de développement du savoir faire local n'est en place; la gestion est effectuée par du personnel extérieur et il n'y a pas de transmission des compétences	<input type="checkbox"/>
	Un plan ou programme de développement du savoir faire local est prévu ou en place mais n'est pas mis en œuvre	<input type="checkbox"/>
	Un plan de développement est en place et partiellement mis en œuvre; certaines compétences techniques sont transmises à ceux qui gèrent le bien localement, mais le travail technique est effectué pour l'essentiel par du personnel extérieur	<input type="checkbox"/>
	Un plan ou programme de développement du savoir faire local est en place et totalement mis en œuvre; toutes les compétences techniques sont transmises à ceux qui gèrent le bien localement et qui prennent la guide dans la gestion	<input type="checkbox"/>
<p>4.4.15 Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les ressources humaines, l'expertise et la formation</p>		

4.5 Etudes scientifiques / Projets de recherche

4.5.1	A-t-on une connaissance appropriée (scientifique ou traditionnelle) des valeurs du bien du patrimoine mondial afin de soutenir la planification, la gestion et le processus décisionnel pour assurer le maintien de la valeur universelle exceptionnelle?	Cocher une seule case	
		On connaît peu, voire même on ignore, les valeurs du bien du patrimoine mondial	
		La connaissance des valeurs du bien du patrimoine mondial est insuffisante	
		La connaissance des valeurs du bien du patrimoine mondial est suffisante dans les domaines essentiels mais il y a des lacunes	
4.5.2	A-t-on un programme prévu dans le périmètre du bien pour répondre aux besoins de la gestion et/ou pour améliorer la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle?	Cocher une seule case	
		Aucune recherche n'est menée dans le périmètre du bien du patrimoine mondial malgré un besoin constaté	
		Il y a un peu de recherche, mais cela n'est pas planifié	
		Il y a une recherche considérable, mais elle n'est pas dirigée vers les besoins de la gestion ni sur l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle	
4.5.3	Les résultats des programmes de recherche sont-ils diffusés?	Cocher une seule case	
		Les résultats de la recherche ne sont communiqués à aucun niveau	
		Les résultats de la recherche sont communiqués uniquement aux participants locaux, mais il n'existe pas d'extension de services active vers des organismes nationaux ou internationaux	
		Les résultats de la recherche sont communiqués aux participants locaux ainsi qu'à certains organismes nationaux	
4.5.4	Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les études scientifiques et les projets de recherche	Cocher une seule case	
		Les résultats de la recherche sont largement diffusés auprès d'audiences locales, nationales et internationales	

4.6 Education, information et sensibilisation

4.6.1	Dans combien d'emplacements l'emblème du patrimoine mondial est-il exposé au sein du bien?	Cocher une seule case	
		Pas du tout exposé	
		Dans un seul emplacement, mais non visible par les visiteurs	
		Dans un seul emplacement et facilement visible par les visiteurs	
		Dans beaucoup d'emplacements, mais non facilement visible par les visiteurs	

	Dans beaucoup d'emplacements et facilement visible par les visiteurs	
4.6.2	Veuillez noter le niveau de prise de conscience et la compréhension de l'existence et de la justification de l'inscription du bien du patrimoine mondial auprès des groupes suivants <i>Echelle de 0 à 4:</i> <i>Excellente (4)</i> <i>Moyenne (3)</i> <i>Faible (2)</i> <i>Aucune (1)</i> <i>Sans objet (0)</i>	Communautés/ résidents locaux
		Autorités locales dans le périmètre ou aux alentours du bien
		Groupes autochtones locaux
		Propriétaires fonciers
		Visiteurs
		Organisateurs de voyages
		Industries locales

4.6.3	Existe-t-il un programme planifié d'éducation et de sensibilisation lié aux valeurs et à la gestion du bien du patrimoine mondial ?	Cocher une seule case	
		Il n'y a pas de programme d'éducation et de sensibilisation bien que l'on en ait constaté le besoin	
		Il existe un programme d'éducation et de sensibilisation limité et ponctuel	
		Il existe un programme planifié d'éducation et de sensibilisation mais il ne répond que partiellement aux besoins et pourrait être amélioré	
	Il existe un programme planifié et efficace d'éducation et de sensibilisation qui contribue à la protection du bien du patrimoine mondial		
4.6.4	Quelle incidence, le cas échéant, a eu le classement du bien au patrimoine mondial par rapport aux activités d'éducation, d'information et de sensibilisation?	Cocher une seule case	
		Le statut de patrimoine mondial n'a pas eu d'incidence sur les activités d'éducation, d'information ou de sensibilisation	
		Le statut de patrimoine mondial a eu une incidence partielle sur les activités d'éducation, d'information et de sensibilisation	
		Le statut de patrimoine mondial a eu une incidence sur les activités d'éducation, d'information et de sensibilisation, mais cela pourrait être amélioré	
	Le statut de patrimoine mondial a eu une incidence importante sur les activités d'éducation, d'information et de sensibilisation		
4.6.5	Comment la valeur universelle exceptionnelle du bien est-elle présentée et interprétée?	Cocher une seule case	
		La valeur universelle exceptionnelle du bien n'est pas présentée ni interprétée	
		La valeur universelle exceptionnelle du bien n'est pas présentée et interprétée comme il convient	
		La valeur universelle exceptionnelle du bien est présentée et interprétée comme il convient, mais des améliorations pourraient être apportées	
	Il y a une présentation et une interprétation excellentes de la valeur universelle exceptionnelle du bien		

<p>4.6.6 Veuillez noter le caractère plus ou moins adapté des installations suivantes destinées aux visiteurs, en ce qui concerne l'éducation, l'information et la sensibilisation dans le bien du patrimoine mondial:</p> <p><i>Echelle de 0 à 4 relative à l'efficacité:</i> <i>Non nécessaire (0)</i> <i>Non fournie mais nécessaire (1)</i> <i>Faible (2)</i> <i>Appropriée (3)</i> <i>Excellente (4)</i></p>	<input type="checkbox"/>	Centre d'accueil des visiteurs
	<input type="checkbox"/>	Musée de site
	<input type="checkbox"/>	Guichets d'information
	<input type="checkbox"/>	Visites guidées
	<input type="checkbox"/>	Sentiers / itinéraires
	<input type="checkbox"/>	Matériaux d'information
	<input type="checkbox"/>	Transports prévus
	<input type="checkbox"/>	Autre
4.6.7 Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant l'éducation, l'information et la sensibilisation		

4.7 Gestion des visiteurs

4.7.1 Dispose-t-on de statistiques des visites du bien ?	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
4.7.1.a (<i>Si ce n'est pas le cas</i>) Dispose-t-on de toute autre technique qui pourrait indiquer la tendance du nombre des visiteurs? (c.à.d. niveaux d'occupation des hôtels, régistration des bateaux, enquêtes du gouvernement local, etc.)	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
4.7.1.b ((<i>Si c'est le cas</i>) Veuillez indiquer la tendance du nombre de visiteurs par an pour les cinq dernières années. <i>Décrire la tendance sur une échelle de 1 à 3:</i> <i>Croissante (1)</i> <i>Statique (2)</i> <i>Décroissante (3)</i>	Années	<input type="checkbox"/>	Tendance	<input type="checkbox"/>
4.7.2 Documents pour la gestion des visiteurs				
Nom du document	Disponible auprès du Centre du patrimoine mondial	En vigueur	En cours d'approbation	En cours de révision
*	*	*	*	*
4.7.3 Existe-t-il un plan de gestion relatif à l'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial (c.à.d. un plan spécifique) qui assure que sa valeur universelle exceptionnelle est maintenue?	Cocher une seule case			
	L'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial n'est pas géré activement	<input type="checkbox"/>		
	Il y a une certaine gestion de l'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial	<input type="checkbox"/>		
	L'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial est géré, mais des améliorations pourraient être apportées	<input type="checkbox"/>		
	L'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial est géré efficacement et n'affecte pas sa valeur universelle exceptionnelle	<input type="checkbox"/>		
4.7.4 Les organisateurs de voyages commerciaux contribuent-ils à enrichir les expériences des visiteurs et à maintenir les valeurs du bien du patrimoine mondial?	Cocher une seule case			
	Bien que des organisateurs de voyages commerciaux soient bien présents dans le périmètre du bien, il y a peu ou pas de contacts entre eux et les responsables du bien du patrimoine mondial	<input type="checkbox"/>		

	Il y a des contacts entre les responsables du bien du patrimoine mondial et les organisateurs de voyages mais cela reste surtout limité à des questions administratives et de réglementation	
	Il y a peu de coopération entre les responsables du bien du patrimoine mondial et les professionnels du tourisme pour enrichir l'appréciation des visiteurs et présenter les valeurs du bien du patrimoine mondial	
	Il y a une excellente coopération entre les responsables du bien du patrimoine mondial et les professionnels du tourisme pour enrichir l'appréciation des visiteurs et présenter les valeurs du bien du patrimoine mondial	
4.7.5	Si l'entrée est payante (c.à.d. droits d'entrée, permis), ces fonds contribuent-ils à la gestion du bien du patrimoine mondial?	Cocher une seule case
	Bien qu'il soit prévu de collecter des droits d'entrée, cela n'est pas fait	
	On collecte des droits d'entrée, mais cela ne contribue pas à la gestion du bien du patrimoine mondial	
	On collecte des droits d'entrée et cela contribue un peu à la gestion du bien du patrimoine mondial	
	On collecte des droits d'entrée et cela contribue largement à la gestion du bien du patrimoine mondial	
4.7.6	Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'utilisation par les visiteurs	

4.8 Suivi

4.8.1	A-t-on un programme de suivi dans le périmètre du bien qui soit axé sur les besoins de la gestion et/ou sur une meilleure compréhension de la valeur universelle exceptionnelle?	Cocher une seule case
	Il n'y a pas de suivi dans le périmètre du bien du patrimoine mondial ou de la zone tampon, malgré un besoin constaté	
	Il y a un peu de suivi, mais il n'est pas planifié	
	Il y a un suivi considérable, mais il n'est pas axé sur les besoins de la gestion ni sur l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle	
	Il existe un programme général intégré de suivi portant sur les besoins de la gestion et/ou sur l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle	
4.8.2	Des indicateurs clés pour mesurer l'état de conservation sont-ils utilisés pour contrôler comment la valeur universelle exceptionnelle du bien est maintenue?	Cocher une seule case
	Il y a peu ou pas d'information disponible sur les valeurs du bien du patrimoine mondial pour définir des indicateurs clés	
	L'information sur les valeurs du bien du patrimoine mondial est suffisante pour définir des indicateurs clés, mais cela n'a pas été fait	
	L'information sur les valeurs du bien du patrimoine mondial est suffisante et des indicateurs clés ont été définis, mais on pourrait améliorer le suivi de l'état des indicateurs	

	L'information sur les valeurs du bien du patrimoine mondial est suffisante pour définir et contrôler les indicateurs clés servant à mesurer son état de conservation					
4.8.3	Veuillez noter le niveau de participation des groupes suivants dans le suivi: <i>Echelle de 0 à 3:</i> 0 Aucune 1 Faible 2 Moyenne 3 Haute	Gestionnaires et personnel du patrimoine mondial				
		Autorités locales				
		Communautés locales				
		Chercheurs				
		ONG				
		Industrie, c.à.d. opérateurs				
		Groupes autochtones				
N.	QUESTION	REPONSE	SOURCE	CONFIRMEZ-VOUS CETTE INFORMATION? OUI / NON	SI NON, VEUILLEZ CORRIGER	COMMENTAIRES
4.8.4	Rapports sur l'état de conservation et décisions du Comité du patrimoine mondial	* <u>Rapports SOC</u> * <u>Décisions du Comité</u>				
4.8.5	Rapport(s) de mission	*				
4.8.4	L'État partie a-t-il mis en œuvre les recommandations appropriées émanant du Comité du patrimoine mondial?	Cocher une seule case				
		Pas de recommandations appropriées du Comité à mettre en œuvre				
		La mise en œuvre est prévue mais n'a pas commencé				
		La mise en œuvre est en cours				
La mise en œuvre est achevée						
4.8.5	Veuillez fournir vos commentaires se rapportant à la mise en œuvre des recommandations émanant du Comité du patrimoine mondial					
4.8.6	Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le suivi					

5. RESUME ET CONCLUSIONS

5.1 Tableau récapitulatif 1 - Facteurs affectant le bien

Dans sa version électronique finale, les colonnes 1 et 6 de cette partie récapitulative seront pré-remplies à partir de données insérées dans d'autres parties de ce rapport

1. Facteurs affectant positivement et négativement le bien (en ordre de priorité)	2. Critères du patrimoine mondial et attributs physiques affectés	3. Actions en cours ou mesures correctives	4. Actions proposées ou mesures correctives futures	5. Suivi	6. Echelle (spatiale et temporelle)	7. Calendrier	8. Organisation chef de file (et autres organismes engagés)	9. Informations / commentaires supplémentaires
Pré-rempli après l'évaluation des facteurs dans la partie précédente du Rapport périodique	Exemple de valeurs/attributs physiques du patrimoine mondial affectés (veuillez vous référer au paragraphe 2.1.2)	Mesures de gestion actuelles en réponse aux facteurs	Mesures de gestion proposées en réponse aux facteurs	Décrire le système adopté pour contrôler les actions	La priorité est pré-remplie (déterminée par l'échelonnement) à partir de l'instrument pour l'évaluation des facteurs	A déterminer par l'Etat partie sur la base de l'urgence et la capacité	Indiquer d'abord l'organisation chef de file (puis les autres organismes engagés)	Par exemple liens vers un site Internet, des plans ou des documents, etc.

5.2 Tableau récapitulatif 2 – Besoins de la gestion

Dans sa version électronique finale, les colonnes 1 et 2 de cette partie récapitulative seront pré-remplies à partir de données insérées dans la partie 4 de ce rapport

1. Besoins de la gestion	2. Questions attendant à la gestion	3. Actions actuelles ou mesures correctives	4. Actions futures proposées ou mesures correctives	5. Suivi	6. Calendrier	7. Organisation chef de file (et autres organismes engagés)	8. Informations/ commentaires supplémentaires
Besoins principaux de la gestion au niveau primaire (c.à.d. ressources humaines/ financières). Pré-rempli après l'évaluation dans la partie 4 du Rapport périodique	Liste pré-remplie des exigences de gestion après l'évaluation de l'efficacité de gestion dans la partie 4 du Rapport périodique	Mesures de gestion actuelles pour répondre besoins de gestion énumérés dans la colonne 1	Mesures de gestion proposées pour répondre besoins de gestion énumérés dans la colonne 1	Décrire le système adopté pour contrôler l'efficacité des actions proposées	A déterminer par l'Etat partie sur la base de l'urgence et la capacité	Indiquer d'abord l'organisation chef de file (puis les autres organismes engagés)	En format «note de bas de page» avec possibilité de liens vers un site Internet, des plans, documents, etc.

5.3 Conclusions finales sur l'état de conservation du bien

5.3.1	Veuillez fournir des commentaires concernant l'état de conservation du bien	
-------	---	--

6. STATUT DE PATRIMOINE MONDIAL ET CONCLUSIONS DE L'EXERCICE D'ETABLISSEMENT DE RAPPORTS PERIODIQUES

6.1 Statut de patrimoine mondial

6.1.1 Veuillez noter les conséquences du statut de patrimoine mondial par rapport aux domaines énumérés. <u>Echelle de 0 à 2:</u> <i>Positif (2)</i> <i>Pas d'effet (1)</i> <i>Négatif (0)</i>	<input type="checkbox"/>	Conservation
	<input type="checkbox"/>	Recherche et suivi
	<input type="checkbox"/>	Efficacité de la gestion
	<input type="checkbox"/>	Qualité de vie de la population locale
	<input type="checkbox"/>	Reconnaissance
	<input type="checkbox"/>	Éducation
	<input type="checkbox"/>	Aménagement d'infrastructure
	<input type="checkbox"/>	Financement du bien
	<input type="checkbox"/>	Coopération internationale
	<input type="checkbox"/>	Politique
	<input type="checkbox"/>	Cadre juridique / de politique générale
	<input type="checkbox"/>	Activités de groupes de pression
	<input type="checkbox"/>	Coordination institutionnelle
	<input type="checkbox"/>	Sécurité
<input type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser)	
6.1.2 Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant le statut de patrimoine mondial		

6.2 Evaluation de l'exercice d'établissement de Rapports périodiques

6.2.1 Le questionnaire était-il facile à utiliser et aisément compréhensible?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.2.2 Veuillez fournir des suggestions pour l'améliorer.	
6.2.3 Veuillez noter le niveau d'aide reçue des entités suivantes pour compléter le questionnaire sur le Rapport périodique: <u>Echelle de 1 à 3:</u> <i>Bon (3)</i> <i>Moyen (2)</i> <i>Faible (1)</i>	<input type="checkbox"/> UNESCO <input type="checkbox"/> Représentant de l'État partie <input type="checkbox"/> Organisation consultative

6.2.4 Quel était le degré d'accessibilité de l'information requise pour compléter le Rapport périodique ?	Cocher une seule case			
	Seule une petite partie de l'information requise était accessible		<input type="checkbox"/>	
	La totalité de l'information requise n'était pas accessible		<input type="checkbox"/>	
	La plus grande partie de l'information requise était accessible		<input type="checkbox"/>	
6.2.5 Le processus d'Établissement de Rapports périodiques a-t-il amélioré la compréhension des points suivants? <i>Répondre par Oui ou Non</i>	Etat partie	Gestionnaire / Coordinateur / personnel du site	Communauté locale / autres parties concernées	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Convention du patrimoine mondial
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le concept de valeur universelle exceptionnelle
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La valeur universelle exceptionnelle du bien
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le concept d'intégrité et/ou d'authenticité
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'intégrité et/ou l'authenticité du bien
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La gestion du bien pour en maintenir la valeur universelle exceptionnelle
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le suivi et l'établissement de rapports
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'efficacité de la gestion
6.2.6 Veuillez noter le suivi apporté aux conclusions et recommandations du précédent exercice d'Établissement de Rapports périodiques par les entités suivantes: <u>Echelle de 1 à 4:</u> <i>Excellent (4)</i> <i>Satisfaisant (3)</i> <i>Laisse à désirer (2)</i> <i>Aucun (1)</i>				UNESCO
				Etat partie
				Gestionnaires des sites
6.2.7 Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'Évaluation de l'exercice d'établissement de Rapports périodiques				